Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 10

Artikel: Les irréductibles
Autor: Aebi, Beat
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682304

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les vingt ans de la Centrale du matériel

Les irréductibles

La Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse (CRS) à Wabern près de Berne, a fêté en octobre ses vingt ans d'activité.
La Centrale du matériel aujourd'hui, ce sont 30 collaborateurs, une surface de 12 000 m² et l'entière responsabilité de l'achat, de l'administration et du transport du matériel de secours. La somme des envois de matériel que la Croix-Rouge suisse expédie chaque année se monte à 12 millions de francs. Pas moins de 2300 envois parviennent chaque année à des familles ou à des personnes seules et plus de 1200 tonnes de marchandises sont envoyées dans quelque 50 pays.

Beat Aebi

L'aide humanitaire est aussi, presque toujours, une aide matérielle. Qu'il s'agisse d'un paquet de 25 kg contenant des conserves de sang ou de 10 tonnes de couvertures, à chaque fois il faut envoyer le matériel de secours nécessaire aussi vite que possible à l'endroit voulu, là où les victimes attendent dans une situation désespérée.

Le travail d'équipe: sacré

Si l'on veut pouvoir réagir immédiatement aux situations d'urgence, il faut pouvoir compter sur la disponibilité d'hommes et de matériel, un dispositif parfaitement huilé.

La Croix-Rouge suisse dispose d'une équipe de spécialistes triés sur le volet: convoyeurs, emballeurs, magasiniers, agents d'achats, délégués de terrain expérimentés, médecins et personnel médical, experts en projets de développement et d'aide en cas de catastrophe. Au total 50 employés permanents, sans compter environ 100 personnes disponibles sur-le-champ à intervenir en Suisse ou à l'étranger. Cela, c'est le potentiel humain dont dispose le service «opérations de secours». A quoi s'ajoute l'instrument technique le plus important: la Centrale du matériel.

Par exemple, Mexico

Prouvons l'efficacité de ce dispositif technique par un exemple frappant: le déroulement de la première phase de l'aide de la Croix-Rouge suisse lors du terrible tremblement de terre à Mexico.

C'était le 20 septembre 1985.

6.00 – Edouard Blaser, délégué du Conseil fédéral aux missions de secours à l'étranger, joint à domicile Anton Wenger, chef du Service des opérations de secours de la Croix-Rouge suisse.
– Un premier contact entre le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe et la Croix-Rouge suisse avait déjà eu lieu la veille, quelques heures après le tremblement de terre. M. Blaser informe M. Wenger des premières dispositions du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe et s'enquiert si la Croix-Rouge suisse peut, en l'espace de douze heures, mettre à disposition environ 15 tonnes de matériel de secours. Un DC-8 de Balair, affrété par la Confédération, effectuerait le transport.

7.30 – Séance de crise: Anton Wenger convoque ses principaux collaborateurs dans son bureau au Secrétariat central à Berne. Le chef de la Centrale du matériel, Bernhard Schmocker, est également présent.

8.00 – On établit une liste de matériel de premier secours. Les collaborateurs de la Centrale du matériel contrôlent l'état des stocks par ordinateur. Sont disponibles dans l'heure:
650 tentes
2800 réchauds
500 sacs de couchage

9.05 – Appel lancé au Laboratoire central du Service de transfusion de sang, afin qu'il mette à disposition des conserves de sang et des trousses de transfusion.
– Au même moment, le travail d'empaquetage commence à la Centrale du matériel. La marchandise est répartie et emballée en quantités maniables, mise sur palettes et étiquetée. Quinze personnes y œuvrent.
– Il faut aussi trouver sur-le-champ une entreprise de transports qui puisse dans l'immédiat assurer le chargement. En réponse à cette demande, l'écran de l'ordinateur affiche 18 adresses d'entreprises qui ont toutes travaillé à plusieurs reprises pour la Croix-Rouge suisse.
Réponse positive à la septième demande: un camion et un semi-remorque (90 m³) achemineront le matériel encombrant.

10.15 – La liste de chargement mise au net est communiquée par téléphone au responsable du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe.
– Le Laboratoire central du Service de transfusion de sang livre:
600 unités de concentré d'érythrocytes et des trousses de transfusion.
2600 bouteilles d'albumine
600 trousses de transfusion
3200 canules

10.30 – Kloten: Balair est informé que le chargement du DC-8 débutera à 16 heures au plus tard.

11.05 – L'imprimante du calculateur sort les papiers relatifs au chargement, listes officielles de chargement et déclarations de douane.
– Arrivée des deux camions qui se rangent contre la rampe de chargement de la Centrale du matériel.

11.30 – Le chargement des camions commence. Les équipes se relaient et se ravitaillent tour à tour à la cantine.

13.10 – Les deux camions quittent la Centrale du matériel pour Zurich.

15.00 – Arrivée à Kloten des deux camions avec leurs 18 tonnes de matériel de secours.

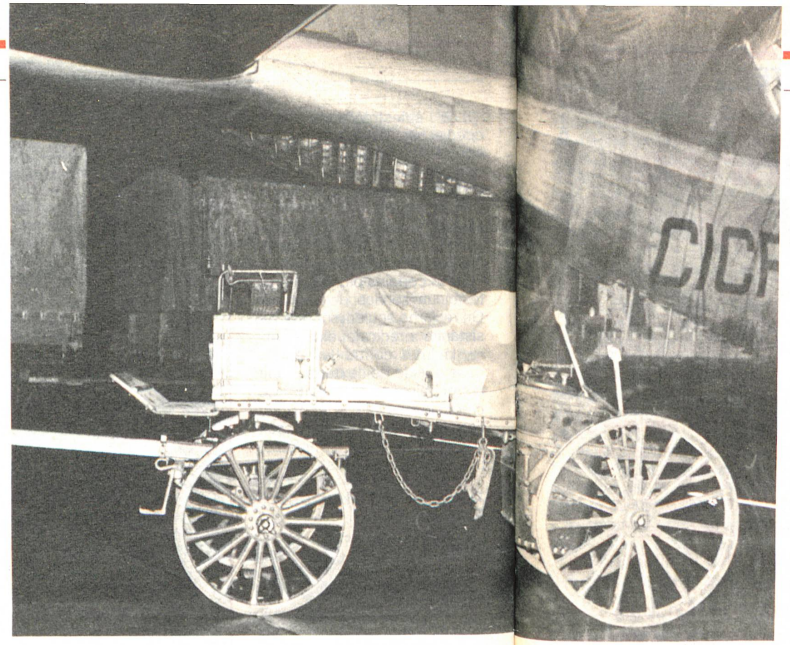

Photographie légendaire: le matériel était transporté jusqu'à l'avion dans une voiture tirée par un cheval.

Ce qui, aujourd'hui, dure huit heures à peine, réclamait, il y a trente ans, deux ou trois jours. La disponibilité était toujours la même, ne nous y trompons pas. Seuls les moyens techniques d'aide ont changé.

Hier ou aujourd'hui: un même esprit

Autrefois, la Croix-Rouge suisse ne disposait pas d'*une* Centrale du matériel, mais de quatre!

Le grenier d'une école de la Länggasse,
des caves à la Taubenstrasse,
des baraques militaires au Bremgarten et
la vieille maison à Wabern.

L'accès à ces entrepôts tenait de l'aventure: durant la saison froide, l'équipement d'hiver était de rigueur; en été, on y allait en caleçon de bain. Les collaborateurs devaient avoir des dons d'équilibristes pour descendre du haut des rayonnages, lits, machines à coudre, ballots de vingt couvertures, sacs d'habits, matelas et autres objets, les acheminer par d'étroits escaliers jusqu'au local d'empaquetage.

S'il fallait nettoyer des habits, on remontait ses manches et on lavait à la main dans l'évier. Quant au séchage des habits, il posait aux lavandières des problèmes insurmontables.

A l'époque, la Centrale du matériel ne possédait pas de véhicule. Seule une voiture à cheval de l'écurie militaire fédérale passait une fois par semaine à la Papiermühlestrasse, effectuant les transports en suspens, d'ici jusque-là-bas, puis à la gare ou ailleurs.

Cependant, n'oublions pas que c'est dans de pareilles conditions que la Croix-Rouge suisse effectua tous les secours aux enfants pendant et après la Seconde Guerre mondiale, les secours suite aux inondations de la région de la Moselle en 1948, l'aide aux victimes du tremblement de terre d'Agadir, puis en 1963 à Skopje, la plus grande partie des actions au Congo et plus tard au Biafra, l'aide aux réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc, les secours lors des inondations en Italie du Nord. Jamais nous ne dirons assez toute l'admiration que nous portons à cette poignée d'hommes, responsables à l'époque du service du matériel de la Croix-Rouge suisse.

La nécessité de trouver une solution à l'épineux problème de l'entrepôt se faisait toujours plus sentir. Je serais tenté de dire que la recherche d'un entrepôt s'est fait jour au moment de la fondation de la Croix-Rouge suisse.

En attendant, le service du matériel de l'époque ne pouvait que suppléer au manque d'entrepôts par une habile politique d'achats. C'est ainsi que – prenons l'exemple des secours à Agadir – il a fallu se procurer en un minimum de temps 700 matelas, puis les transporter au lieu sinistré, autant que possible sans stockage intermédiaire à Berne. Evidemment, aucune entreprise de matelas ne disposait d'une pareille quantité de marchandise dans ses entrepôts. Grâce à l'intervention de l'Association suisse des matelassiers qu'on sollicita, on put répartir la commande auprès de 100 petits artisans. Quatre camions furent chargés de ramasser ces matelas et de les livrer directement à Kloten. Sur place, on constata que les véhicules de transport américains n'étaient pas encore arrivés de Munich. Par bonheur, l'armée suisse résolut le problème en acceptant d'entreposer pendant la nuit les 700 matelats sur la sciure du manège militaire.

La Centrale du matériel à Wabern

A la fin des années 50, la Direction de la Croix-Rouge suisse conclut vaillamment de ces expériences que le problème ne pourrait être résolu efficacement que grâce à une nouvelle construction.

Fin septembre 1965, les architectes et l'entreprise de construction remirent à la Croix-Rouge suisse les clés de la nouvelle centrale du matériel qui fut inaugurée officiellement le 28 octobre lors d'une fête mémorable, par le professeur A. von Albertini, président de l'époque de la Croix-Rouge suisse.

Le pupitre où l'on écrivait debout a fait place au bureau muni d'un terminal d'ordinateur, les rayonnages de bois hauts de 3 à 4 mètres d'autrefois ont été remplacés par un système de palettes, le chariot élévateur a pris la relève de la force manuelle et de l'agilité acrobatique.

Mais l'équipe est toujours restée la même, et l'esprit également qui l'anime: l'idée d'une aide Croix-Rouge rapide et soigneusement administrée. □

Tout ce qui devait être cousu ou rapiécé passait dans les mains de bons génies.

On utilisait des ascenseurs de fortune pour déposer dans les entrepôts – de façon parfois aventureuse – le matériel entassé.

S'il fallait nettoyer des habits, on remontait ses manches.

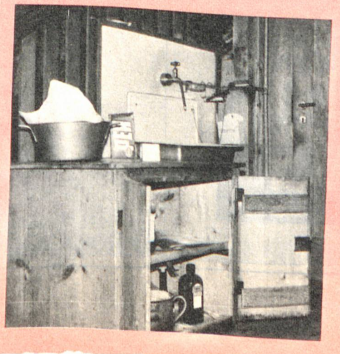

Les emballeurs ne chômaient pas quand il fallait expédier un stock de matelas.